



Nombre de conseillers
En exercice : 20
Présents : 13
Procuration : 6
Suffrage exprimé : 19

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL N°04-2025

OBJET : RECENSEMENT DE LA POPULATION 2025 - RECRUTEMENT DES AGENTS RECENSEURS

Le **10 JANVIER 2025**, à 17h00, le Conseil Municipal de la Guerche sur l'Aubois dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Ducastel, Maire

Date de convocation : le 08 janvier 2025

Secrétaire de séance : Mme Bézé

Etaient présents : Pierre DUCASTEL (Maire), Solange MOREAU, Christine COMBEMOREL, Franck GABIGNON, Romain FONTAINE, Christelle BÉZÉ, Wilfrid BOISSIER, Guy HENRY, Muriel BRETON, Guillaume PERDRIX, Christine BONNEFOY-CLAUDET, Mme Laure LOTODÉ, Alain PAQUET.

Absents excusés : Nicolas THOMAS (pouvoir à M. PAQUET) Danièle FONTAINE (pouvoir à M. Henry), Anthony GARINIE (pouvoir à Mme Bézé) Nathalie LASSERRE (pouvoir à Mme Bonnefoy-Claudet), Mme Catherine CLAUDET (pouvoir à Mme Moreau), Philippe MAUPASTÉ (pouvoir à M. Fontaine)

Absents : M. Sylvain RABOT

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code général de la fonction publique,
Vu la loi n°2002-276 du 27 février 2002, modifiée, relative à la démocratie de proximité,
Vu le décret n°2003-485 du 5 juin 2003, modifié, relatif au recensement de la population,

Considérant qu'en raison de l'organisation des opérations de recensement de la population 2025,

Il y a lieu de recruter 8 agents recenseurs en tant que vacataires. Il appartient à la commune de recruter et de fixer la rémunération des agents recenseurs qui vont effectuer les opérations de collecte.

Afin d'assurer ces opérations de recensement, il est proposé d'engager 8 agents recenseurs recrutés pour les seuls besoins et la durée de l'enquête et rémunérés à l'acte.

Le Conseil municipal est ainsi invité à autoriser Monsieur le Maire à recruter huit agents recenseurs vacataires pour la période allant du 03 janvier au 15 février 2025 et à fixer leur rémunération de la façon suivante : 1^{er} échelon indice Brut : 367 IM : 366 du grade d'adjoint administratif.

Monsieur le Maire propose :

- de décider de recruter 8 agents recenseurs pour la campagne de recensement de la population 2025, à compter du 03 janvier au 15 février 2025.
- précise que ces agents seront rémunérés dans les conditions définies ci-dessus,
- d'autoriser Monsieur le Maire à nommer ces agents recenseurs par arrêté,
- de dire que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2025.
- de donner pouvoir à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.



Le Maire,
Pierre DUCASTEL

Accusé de réception en préfecture
018-211801089-20250110-042025DEL-DE
Date de réception préfecture : 13/01/2025



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL N°04-2025

OBJET : RECENSEMENT DE LA POPULATION 2025 - RECRUTEMENT DES AGENTS RECENSEURS

Le Conseil Municipal est invité à débattre.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir débattu, le Conseil Municipal décide à la majorité :
Suffrages exprimés : 19 pour : 8 **contre : 11** abstention : 0

- de ne pas valider la proposition du maire présentée ci-dessus,
- de ne pas recruter 8 agents recenseurs pour la campagne de recensement de la population 2025, à compter du 03 janvier au 15 février 2025.
- de ne pas nommer ces agents recenseurs par arrêté,
- de ne pas donner pouvoir à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus, Le Maire,

Pierre DUCASTEL

Certifié et exécutoire.

Publié ce jour, le **13** janvier 2025

Le secrétaire de séance

C. BÉLÉ